



Collège Notre Dame du Perpétuel Secours

NOTE DE PRESSE

La direction du Collège Notre Dame du Perpétuel Secours informe sa communauté éducative, les anciens collégiens, les citoyens sensibles à l'environnement, les organisations de la société civile intéressées à la sauvegarde du patrimoine de la ville du Cap-Haïtien, les autorités constituées de la ville et du département du nord qu'elle constate une recrudescence des activités dévastatrices des squatteurs qui grugent le Morne Lory. Nous rappelons que le Collège a été construit sur le flanc du Morne Lory à partir de 1928, à la diligence de Mgr François-Marie Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien. Pour protéger le Collège et ultimement la ville, les fondateurs ont graduellement fait l'acquisition du versant est du Morne Lory, grâce à la générosité et à la compréhension des différentes familles qui avaient la propriété de ces terres jusqu'à la fin des années 20.

Le terrain est régulièrement entretenu par le Collège Notre Dame depuis 90 ans, en particulier, par des générations de collégiens dont les scouts de la Troupe Christophe. Depuis la ville, on peut remarquer que c'est encore verdoyant malgré quelques blessures, juste derrière les bâtiments abritant les activités du Collège. En réalité, ce n'est que la pointe de l'iceberg. Le Collège fait face à une détérioration accélérée du Morne Lory qui met en danger, à moyen terme, l'ensemble de la propriété. Nous devons rappeler que c'est le seul espace vert du bassin versant de la ville.

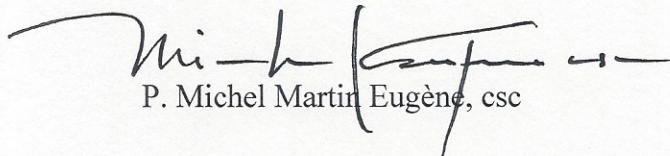
Depuis une vingtaine d'années, le Collège Notre Dame lutte contre des squatteurs armés, sans foi ni loi, sans scrupule et relativement organisés. Ils ont fait main basse sur des portions de la propriété, notamment derrière le Collège et derrière le Monastère des Rédemptoristes (Carmélites). Ils détruisent tout ce qu'il y a autour des maisons construites sur la propriété dans un rayon de plus ou moins cent mètres. Les chèvres relâchées dans le bosquet s'attaquent au reste. Ils cassent les pierres volcaniques, abattent des arbres, fabriquent du charbon de bois, à la tombée de la nuit. Les chèvres relâchées par les squatteurs arrachent systématiquement les plantes mises en terre régulièrement pour l'entretien du Morne Lory et son reboisement.

Pour contenir le squat du terrain, depuis 10 ans, le Collège Notre Dame consacre des ressources importantes pour payer une garde armée; cet argent aurait pu être investi dans des projets proprement éducatifs et dans le développement du parc écologique (Parc Naturel Jacques Lajoie) qui occupe l'ensemble de la propriété. Malheureusement, nous constatons, ces jours-ci, que cette stratégie s'essouffle; en effet, des squatteurs parviennent à contourner le système et à construire de nouvelles maisons sur le site, faisant fi des interdictions de la justice, comptant sur l'impunité. Ces derniers attentats contre la propriété Lory sont les plus pernicioeux et les plus dangereux. Nous devons les arrêter tout de suite; actuellement, un cas est entendu au tribunal de paix. Si nous

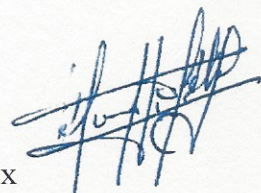
n'intervenons pas de manière efficace tout de suite, nous pouvons déjà faire un trait sur le Morne Lory, sur le site du Collège Notre Dame, c'est-à-dire sur l'unique espace vert du bassin versant du Cap-Haïtien.

À bout de souffle, le Collège Notre Dame appelle à l'aide. Nous enjoignons la communauté de soutien du Collège à se faire entendre tout comme les citoyens et les autorités constituées de la fière cité du Cap-Haïtien. Nous vous demandons instamment de nous rejoindre concrètement dans cet âpre combat de préservation de ce double patrimoine (le Collège et le Morne Lory) tout de suite. Plus tard sera peut-être trop tard.

Merci de donner la plus large diffusion possible à cette note de presse.



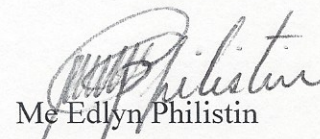
P. Michel Martin Eugène, csc



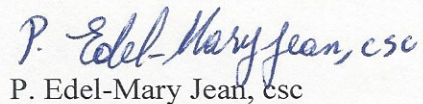
Me Rosny Félix



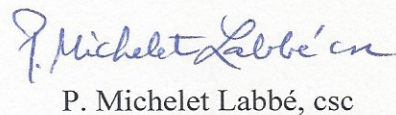
P. Ginel Pierre, csc



Me Edlyn Philistin



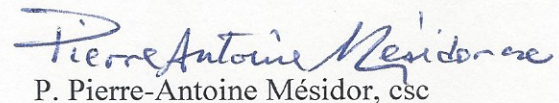
P. Edel-Mary Jean, csc



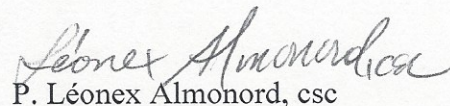
P. Michelet Labbé, csc



P. Guilby Isménor, csc



P. Pierre-Antoine Mésidor, csc



P. Léonex Almonord, csc